Ville d'Annonay

NOUVEAU REGARD

Lettre d'information
du projet Annonay Cœur de ville historique
septembre 2019 n°10

21-22 SEPTEMBRE : LE QUARTIER EN ÉBULLITION !

L'été joue les prolongations avec un week-end très riche en animations les 21 et 22 septembre dans le cœur de ville historique. Les acteurs associatifs, artistiques et culturels du quartier se mobilisent à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et du Temps fort des arts de la rue.

Deux jours pour redécouvrir le centre ancien autrement et faire de belles rencontres.

Samedi 21 septembre, le collectif centre ancien organise **« places aux arts »** et vous invite à rencontrer 40 artistes, la plupart habitant et travaillant dans le quartier, dans 20 lieux d'exposition différents entre la place de la Liberté, la place Grenette, la rue Franki Kramer et le cercle de Paras. Salles d'exposition, cours d'immeubles et placettes abriteront les œuvres des artistes locaux. Déambulez librement, et laissez-vous surprendre ! Le local du 26 FK (26 rue Franki Kramer) sera l'épicentre de la convivialité avec un point restauration buvette toute la journée. Informations au 06 45 63 12 99.

Toujours dans le cadre des Journées du patrimoine, **des visites guidées** seront proposées dans toute la ville (programme auprès de l'Office de tourisme). L'occasion de visiter entre autres la chapelle Sainte-Marie le 21 septembre à 10h, 14h et 15h.

Un week-end qui sera aussi marqué par les **spectacles d'art de la rue** proposés par Quelques p'Arts dans le cadre de son temps fort. Dans le cœur de ville historique, rendez-vous le 21 septembre à 20h derrière l'église Notre-Dame (spectacle « Label vie, l'effet papillon »), le 22 septembre à 14h et 18h au Temple rue Franki Kramer (spectacle « Concert dans le noir ») et le 22 septembre à 16h45 place de la Liberté (spectacle « Le cinématophone »).

Toutes ces animations sont gratuites. Retrouvez les différents programmes complets dans les commerces, les lieux associatifs et à la mairie.

DES RÈGLES POUR PRÉSERVER LE PATRIMOINE

Un grand pas vient d'être franchi en faveur de la préservation du patrimoine bâti à Annonay. La Ville et l'Agglomération ont validé le règlement de l'Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Ce règlement contient de nombreuses prescriptions pour accompagner les propriétaires dans leurs projets de construction ou de travaux sur leurs biens.

L'objectif de la municipalité est de définir un niveau d'exigence élevé en matière de qualité des immeubles et maisons dans les secteurs les plus caractéristiques de la ville : centre-ville, hameaux, « ceinture verte » d'Annonay, berges de la Cance et de la Deûme. Le cœur de ville historique fait bien entendu partie de ce périmètre et désormais, tout projet modifiant l'aspect extérieur des constructions sera soumis à des règles qualitatives précises lors de la demande d'autorisation obligatoire (permis de construire, déclaration préalable de travaux).

Le règlement détaille ce qu'il est possible ou non de faire en matière d'aménagement de façade, portes, fenêtres, toiture, volets, devantures, etc., et ce afin d'éviter des projets défigurant le patrimoine historique.

Informations et accompagnement technique des propriétaires : Point d'accueil urbanisme – Maison des services publics, bureau 11 (1er étage) – du mardi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 17h.

BRÈVES

Aménagement de locaux commerciaux

Deux locaux rachetés par Annonay Rhône Agglo sont en cours d'aménagement rue des Boucheries (place des Forges au pied de l'église Notre-Dame). Ces locaux sont destinés à des artisans ou créateurs qui souhaiteraient bénéficier d'un atelier ou d'une boutique avec des modalités de location très avantageuses. Informations auprès d'Annonay Rhône Agglo : 04 75 33 77 49 - 06 71 79 42 07.

Le parking de la Valette en travaux

Les travaux d'extension et de rénovation du parking de la Valette sont en cours. Ce projet est financé dans le cadre de la redynamisation du cœur de ville historique afin d'apporter de nouvelles solutions de stationnement aux riverains et aux commerces. Le chantier se déroule jusqu'en mars 2020. Près de 100 nouvelles places gratuites sont créées, nécessitant la fermeture temporaire du rez-de-chaussée.

L'ensemble des étages est modernisé et sécurisé (peinture, éclairage, ascenseur, etc.).

LE CHAMP DE MARS BIENTÔT RÉNOVÉ

C'est un changement attendu dans le quartier et au-delà. La Ville a programmé et même débuté la rénovation de la place du Champ de Mars. Cette place importante dans l'histoire et dans la vie quotidienne d'Annonay sera la troisième grande place de la ville rénovée en moins de dix ans, après celles des Cordeliers et de la Liberté.

Le projet est de maintenir le rôle de zone de stationnement du Champ de Mars avec autant de places après travaux , mais surtout de faire de cette place un endroit plus agréable. Parmi les aménagements prévus pour cela : une allée centrale piétonne et arborée, une aire de jeux devant l'école maternelle, une bordure en stabilisé côté sud idéale pour jouer aux boules, une amélioration de l'éclairage public, une organisation de la circulation plus claire et sûre, un fossé drainant avec des plantations sur la bordure haute de la place.

Un champ de Mars plus vert et plus accueillant qui sera à terme le point d'arrivée du futur ascenseur urbain partant des Rives de Faya.

Des opérations préparatoires ont débuté ou sont sur le point d'être réalisées (réseaux d'assainissement et d'éclairage), avant les travaux de réaménagement de la place elle-même, prévus dès janvier 2020.

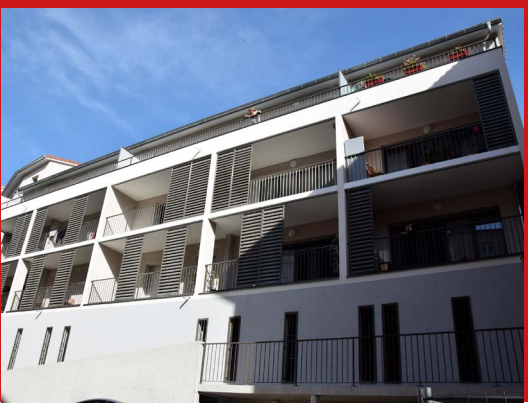

La résidence Boissy d'Anglas inaugurée

Les 17 nouveaux logements construits rue Boissy d'Anglas par Ardèche habitat ont tous trouvé preneur. Cette résidence qui s'élève en lieu et place de deux immeubles vétustes et inoccupés a été inaugurée le 14 septembre. Ce projet offre des logements de qualité avec ascenseur et places de stationnement et marque le début du renouveau de la rue Boissy d'Anglas, avec un projet à venir d'espace public côté sud de la rue.

JEAN-FRANÇOIS VILVERT, ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Rattaché au Ministère de la Culture, Jean-François Vilvert exerce la fonction d'Architecte des bâtiments de France (ABF) en Ardèche. Si son bureau est à Privas, Jean-François Vilvert passe beaucoup de temps à Annonay. Et pour cause, l'ABF est en charge de faire appliquer les règles de préservation des richesses architecturales du territoire. *« Annonay vient de s'engager fortement avec la nouvelle Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine (AVAP). Ce nouveau règlement est désormais applicable, en particulier dans le centre ancien d'Annonay. Il prescrit, secteur par secteur, les aménagements possibles. Mon rôle est donc de donner mon aval sur les projets de travaux des propriétaires et de les accompagner au mieux. L'AVAP peut donner droit à des dispositifs de défiscalisation. Avec ce nouveau règlement, les habitants vont être beaucoup plus amenés à me rencontrer et c'est pourquoi j'essaie de me rendre le plus disponible possible avec des permanences régulières à la mairie, des rencontres avec les porteurs de projet. Je serai ravi de contribuer aux efforts qui vont être menés ces prochaines années pour l'image de la ville grâce à l'AVAP.»*

AGENDA

- **Les lundis et mercredis de 14h30 à 16h30**
« Les ateliers de la Moustache » organisés par l'association Moustache et dentelles, au 26 FK, 26 rue Franki Kramer.

- **Toute l'année, le 2e dimanche du mois**
Marché aux Puces sur la place de la Libération.

- **Du 20 au 22 septembre**
Temps fort de Quelques p'Arts : spectacles d'arts de la rue. Programme complet : www.quelquesparts.fr

- **21 & 22 septembre Journées européennes du patrimoine** « Places aux Arts » organisé par le Collectif centre ancien.

- **Dimanche 22 septembre à 17h**
Concert « Orgue en duo » au Temple, 15 rue Franki Kramer.

- **Les mercredis 2, 9, 16 octobre à 18h30**
Répétitions publiques : Cie AWA « Shoot the cameraman » à la chapelle Sainte-Marie, 12 rue Sainte-Marie. Entrée gratuite, sur réservation au : 09 75 19 86 90 mail : rp@cie-labaraka.com

- **du 4 au 23 octobre**
Exposition de Laurelyn C. « Du loup au clair-obscur » au 26 FK, 26 rue Franki Kramer.

- **Dimanche 6 octobre, toute la journée en centre-ville**
Braderie des commerçants d'Annonay, organisée par Annonay +.

- **Samedi 12 octobre de 10h à 18h**
10e Fête du livre jeunesse : rencontre avec les auteurs et animations, à la salle des fêtes, route Levert.

- **Du 8 au 11 novembre**
Les Gourmandises d'Ardèche, marché de producteurs régionaux sur la place des Cordeliers.

- **Dimanche 24 novembre à 17h**
Concert avec le duo Solano, au Temple, 15 rue Franki Kramer.

Agenda complet sur ardechegrandair.com rubrique «Sortir à Annonay»

ANNONAY cœur de ville historique

Un projet de : Ville d'Annonay — Annonay Rhône Agglo

Avec le soutien de : EPORA — ardèche HABITAT — Action Logement — Liberté • Égalité • Fraternité, République Française — Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine — Groupe Caisse des Dépôts — Agence nationale de l'habitat

Edition et conception : Ville d'Annonay
Impression : Alpha
Tirage : 1500 exemplaires